

FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANCAISE

La filière nucléaire française serait-elle à un tournant historique ?

Un contexte défavorable

Le secteur énergétique fait l'objet de profondes transformations. Il doit faire face à un environnement difficile, dû à un prix de marché de gros de l'électricité en Europe très bas qui s'explique par la baisse du prix du pétrole et du charbon dans un contexte de stagnation économique. Cette situation incite à un recours accru aux énergies fossiles, au moment où tout devrait être fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. 70 % de l'électricité mondiale est produite à partir du charbon. Mais le marché est également désorganisé par les fortes subventions aux énergies renouvelables que sont l'éolien et le solaire, dont la production mine la rentabilité des autres moyens de production électrique en entraînant des surcapacités de production.

Des acteurs de la filière en pleine turbulence

Concernant la filière nucléaire, ses principaux acteurs français que sont EDF, Areva et le CEA sont en pleine turbulence. Alors qu'elle détient un carnet de commande à 29 milliards d'euros fin 2015, Areva est en quasi faillite avec une perte de 2 milliards en 2015 (perte de 4,8 Mds euros en 2014), principalement constituée de provisions (EPR finlandais) et dépréciations d'actifs (Pierrelatte, Malvesi conversion...) ainsi que des pertes dans les renouvelables.

On assiste à une vraie vente à la découpe : Canberra, Areva TA et Areva NP. Le gouvernement a décidé de vendre l'activité réacteurs et services (Areva NP) à EDF pour un montant de 2,7 milliards. Les activités d'Areva vont donc se recentrer sur le cycle du combustible, amont et aval. Ce rachat a des conséquences pour EDF car il vient se rajouter aux investissements considérables déjà programmés tels que le prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires.

La filière nucléaire, 3^{ème} industrie de notre pays

Pour la CGT, il est plus qu'urgent de mettre au centre du débat les questions essentielles comme celle du rôle de la filière nucléaire dans la transition énergétique. Stopper au plus vite les vues court-termistes, incompatibles avec un secteur aussi stratégique que l'énergie.

A EDF, comme chez Areva, les stratégies et leurs conséquences relèvent de logiques essentiellement financières. Par exemple, à EDF : des cessions d'actifs de l'ordre de 13 Mds euros en trois ans, l'ouverture du capital de RTE à hauteur de 50 %, un plan d'économie et de baisse des effectifs de 4 000 emplois assorti d'une intensification du travail (car les plans de charge ne sont pas en baisse). D'où des réorganisations, des restructurations du travail qui se profilent. En prime, un risque fort de pertes de compétences avec, bien sûr, tous les dangers que cela comporte pour la sûreté et la sécurité des personnels et des installations.

Pour autant, il n'y a toujours pas de remise en cause du versement excessif des dividendes : entre 55 à 65 % du résultat net pour EDF, ce qui conduit EDF à augmenter sa dette pour payer ces dividendes !

Maitriser la filière industrielle nucléaire ou laisser son avenir aux mains d'autres opérateurs ?

L'endettement des acteurs de la filière nucléaire rendrait impossible leur capacité à investir seuls dans de futures capacités de production, c'est d'ailleurs ce qui se profile. Dans le projet des deux EPR à Hinkley Point (Grande-Bretagne), la contrepartie de l'entrée des Chinois dans le projet est de construire ensuite un réacteur de technologie chinoise sur le territoire européen. Serait ainsi validée leur technologie auprès des pays émergents comme en Europe.

Concernant Areva NP (dont EDF deviendrait majoritaire), l'entrée d'investisseurs étrangers fait peser des risques importants sur les sites du Creusot et de St Marcel (71) pour la fabrication des gros composants ; elle pourrait être délocalisée (cela a déjà été le cas sous Areva avec le réacteur sud-africain de Koberg : contrat pour lequel les salarié.es ont dû se battre pour obtenir 20 000 heures de travail, le reste étant réalisé en Chine).

Quelle responsabilité de l'État gestionnaire ?

Redisons-le : l'acceptabilité du nucléaire dans notre pays est en grande partie liée à sa maîtrise publique, et c'est un point fondamental pour la CGT. L'État doit continuer à maîtriser la filière et à jouer son rôle d'actionnaire principal, de stratège et de planificateur dans le secteur énergétique. C'est une condition essentielle pour en maîtriser les coûts, permettre des tarifs accessibles à tous et préserver l'indépendance énergétique de notre pays.

Au CEA, la stagnation de la subvention de l'Etat entraine une dégradation des conditions économiques, malmenant la recherche, ce qui tend à amplifier le glissement progressif des activités du CEA hors du domaine nucléaire.

L'Etat a tout intérêt à conforter la France de l'énergie pour la compétitivité de notre territoire et l'emploi industriel associé à la filière nucléaire. Sa position d'actionnaire à 85 % dans EDF et à 87 % dans Areva devrait lui en donner les moyens, à condition qu'il assume ce rôle.

Quelles sont les perspectives de construire de nouvelles centrales nucléaires ?

A l'horizon 2030, la production mondiale d'électricité devrait augmenter de 50 % avec la croissance des besoins. En France, les objectifs de la loi de transition énergétique en matière de réduction des émissions de CO₂, notamment dans l'électricité, additionnés aux préconisations du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de dé-carboner au maximum une électricité ayant vocation à remplacer les énergies fossiles, feront que le développement du nucléaire restera une des solutions pour répondre à la demande et au défi du réchauffement climatique.

On assiste d'ores et déjà à une reprise du nucléaire de par le monde. Il serait incompréhensible que notre filière nucléaire française ne s'inscrive pas dans cette relance planétaire en élargissant son offre à des réacteurs plus compétitifs que l'EPR (EPR Nouveau Modèle, par exemple), tout en maintenant les normes de sûreté actuelles. Ce qui signifie pour la CGT des salarié.es bien formé.es, correctement rémunéré.es, et travaillant dans un environnement favorable avec de bonnes conditions de travail.

Et quelles interventions des salarié.es et des citoyen.nes dans cette situation ?

Pourquoi ne pas avancer vers une « élaboration démocratique des stratégies industrielles de branche » en associant très largement les salarié.es, notamment les cadres, avec leurs propositions et leurs critiques ? Pourquoi ne pas se diriger vers une nouvelle répartition du pouvoir dans nos entreprises incluant les salarié.es, les élu.es, des représentant.es des usagers et des collectivités territoriales ?

La CGT a l'ambition de co-construire avec les salarié.e.s des propositions alternatives pour la qualité du travail et du service public dans le secteur énergétique et ceci à tous les niveaux, nationaux et internationaux. **Ensemble, il nous faut travailler sur les objectifs et les moyens nécessaires pour construire l'avenir, la qualité au service des besoins, en réorientant les moyens financiers colossaux aujourd'hui gaspillés dans la spéculation.** Il faut aussi répondre à l'engagement des salariés des groupes par une politique salariale et des garanties sociales de haut niveau. Il est indispensable de refuser le dumping social entre les salarié.es, de renforcer les garanties collectives pour tous, de développer les qualifications et les compétences de tous les salarié.es de l'énergie. Cela passe aussi par le développement de l'emploi et de la formation.